

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France.

Dimanche 17 juillet 2022

Monsieur le sous-préfet de Lesparre représentant Madame la préfète de région nouvelle Aquitaine, préfète de la Gironde, Monsieur l'adjoint au Maire, représentant Monsieur le Maire de Bordeaux,

Mesdames Messieurs les représentants des collectivités locales, départementales et régionales,

Mesdames Messieurs les parlementaires ou leurs représentants,

Monsieur le Rabbin de Bordeaux,

Mesdames Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses

Mesdames Messieurs les présidents des associations,

Chers amis,

La crise sanitaire il y a deux ans, la canicule aujourd'hui nous amène à nouveau à célébrer dans des conditions particulières et limitées cette journée nationale de juillet inscrite au calendrier de notre République.

En comité restreint mais présents tels des veilleurs... voilà qui nous rappelle s'il en était besoin combien notre humanité demeure fragile!

Quelques jours après notre fête nationale nous sommes ici pour rappeler à tous que l'antisémitisme et le racisme sont hélas des poisons toujours actifs aujourd'hui dans notre pays et les événements récents tentent si besoin en était de nous

le démontre, mais nous sommes également là.. pour nous souvenir.

Il y a 80 ans, en juillet 1942, la France est déjà soumise depuis deux ans à la barbarie nazie ; nombreux sont ceux qui en ont déjà découvert et subi la cruauté ; mais ce qui vient n'est même pas pensable et rares sont à cette époque les Français capables de s'imaginer la suite ; on ne sait pas, on ne veut de toutes façons pas trop savoir, et quand on saura on ne croira pas, on tachera d'oublier.

Quatre-vingt ans après nous sommes là pour dire et répéter les faits, pour dissiper l'oubli, pour combattre le déni, pour rendre hommage aux disparus, pour parler afin que jamais ne reviennent ces choses que je vais à présent rappeler.

Nous sommes en France, au-début de l'été 42. Dans l'ombre des hôtels particuliers où siègent les dirigeants nazis installés à Paris vient d'être conclu un accord, un accord scélérat, mortel, avec les représentants du gouvernement pétainiste de Vichy. Selon cet accord les fonctionnaires allemands et la police française vont organiser des rafles dans la population juive, tout au long de l'été 1942 dans toute la France, zones occupée et non occupée.

La grande rafle dite du « Vél' d'Hiv' » fait partie de ces opérations baptisées « Vent printanier », un nom bucolique pour désigner une sinistre entreprise, déployée dans tout le pays dès le printemps 42 : déjà, en juin 1942 les autorités françaises dirigées par Philippe Pétain et Pierre Laval ont décrété le port obligatoire pour les Juifs de France d'une étoile jaune cousue bien visible sur leur vêtement. Le pire s'annonce, on ne veut pas le voir, on ne le voit pas.

Le 10 juillet 1942 se tient à Paris une réunion préparatoire aux arrestations massives dans la population juive. Les forces d'occupation allemande stationnées à Paris sont dans l'incapacité totale d'assurer des dizaines de milliers d'arrestation à domicile en très peu de temps, et on parle d'une rafle menée en deux jours pour arrêter quelque 30 000 personnes ! Seulement deux jours. Qu'à cela ne tienne, les autorités de Vichy vont s'en occuper. Réclamées par les Occupants nazis, les déportations de la population juive de France seront donc organisées par les autorités françaises de l'Etat pétainiste. , avec Pierre Laval, Louis Darquier de Pellepoix, René Bousquet, Jean Legay, pour ne citer que les plus hauts responsables. Leurs décisions seront mises en œuvre dans la hiérarchie policière jusqu'au plus humble des gardiens de la paix dans les commissariats de quartier. Les fonctionnaires et les agents qui s'y déroberont ou iront jusqu'à s'y opposer – et il y en aura – seront punis, jugés et condamnés par leurs chefs.

C'est ainsi que se met en place un monstrueux crime de bureau, une abominable entreprise de mort grâce à la simple chaîne d'exécutants ne voulant pas avoir d'ennuis, ayant une famille à nourrir et tenant à leur poste.

Près de 5000 policiers parisiens sont mobilisés dans une rafle de deux jours ; certains feront du zèle, d'autres se révéleront des héros, sauveront des familles, préviendront la veille, fermeront les yeux, organiseront même des fuites. Certains seront honorés plus tard du beau nom de **Juste**, comme le seront des milliers de citoyens qui ont, au péril de leur vie, protégé des femmes et des enfants juifs et c'est aussi à eux que nous pensons aujourd'hui.

Les faits sont connus. Quoique... selon de récentes enquêtes auprès des plus jeunes, il apparaît que l'ignorance est revenue, l'ignorance, qui permet tout... C'est pourquoi nous devons ranimer les mémoires, répéter et transmettre. Alors que nous commémorons les 80 ans de la tragédie du Vel'd'Hiv, alors que les derniers témoins se font rares, et dans une époque aujourd'hui aussi troublée que menaçante, je crois indispensable d'ausculter le mal, d'en pointer la genèse, **de rappeler comment cette banalisation de l'épouvante s'installe, afin d'être bien conscient que le pire peut toujours arriver. Chaque détail compte, chaque détail doit être dit, pour comprendre l'enchaînement des faits, pour apprendre à nous méfier d'une histoire affreusement banale, comme le dirait Hannah ARENDT, affreusement humaine.**

Comment est-ce possible ? Il faut redire et répéter...

Le 13 juillet 1942, une circulaire du préfet de police de Paris prévoit donc une rafle.

Dès le soir du 13 juillet, il y a des fuites, des policiers parlent, préviennent, on voit des familles s'enfuir, des voisins de palier s'organiser pour cacher les enfants, les emmener loin et très vite ; ainsi la rafle loin d'atteindre son objectif de plus de 27 000 arrestations s'en tiendra au chiffre déjà effrayant en soi de plus de 13 000. En moins de deux jours : 13 152 personnes juives de France sont raflées chez elles, transportées dans des conditions innommables et, dès l'été 42, assassinées dans les camps d'extermination nazis. Parmi elles, le pire de tout : 4115 enfants ayant entre quelques mois et seize ans. Tous seront déportés, aucun ne reviendra. Chez les adultes (plus de 8 000), moins d'une centaine ont survécu. Les disparus de cette énorme rafle parisienne représentent à

eux seuls un sixième des quelque 75000 juifs de France disparus dans la Shoah. Et la rafle dite du Vel d'Hiv fut la plus importante rafle menée en pays occupé par les nazis durant la seconde guerre mondiale.

Il faudra attendre vingt-cinq ans pour que soit établi, preuves à l'appui, que cette entreprise assassine avait été menée par la police française aux ordres de l'Etat pétainiste de Vichy. Livres, films documentaires et témoignages se multiplieront : ce qu'ils ont à nous dire est parfois insoutenable, les témoins s'en vont, les faits demeurent.

« 16 juillet, 4 heures du matin, bousculade dans les escaliers, coups violents dans les portes d'appartements, vous avez cinq minutes pour prendre des affaires, fermez l'électricité et le gaz, laissez vos clés chez la concierge », ainsi a raconté Maurice Rajsfus, qui parvint à s'échapper, il avait 14 ans.

Autre témoignage celui de Lazare Pytkowicz, arrêté avec ses parents et l'une de ses sœurs dans leur appartement du 18^{ème} arrondissement, il avait 14 ans :

« tout le monde est 'coupable', en quelque sorte. Nous sommes tous arrêtés. »

Le jeune Lazare parviendra à s'évader du Vel d'Hiv, il n'a jamais revu ses parents.

Le vélodrome, c'est le temple du sport parisien, rue Nélaton dans le 15^{ème}.

Dans ce haut lieu des fêtes populaires et sportives de la capitale sorti de terre en 1909 avec la mode du cyclisme, les policiers français vont parquer 8160 personnes dont près de 5 000 enfants. L'occupant allemand, pourtant, n'avait pas exigé l'arrestation de ces enfants.

Faute d'eau, de nourriture et de médicaments, la situation sanitaire devient rapidement tragique ; les crises de panique se multiplient, certains se suicident en se jetant du haut des gradins, des vieillards meurent, les mères se pressent contre le cordon des gendarmes en réclamant du lait pour les bébés.

Durant 5 jours et 6 nuits les voisins de la rue Nélaton entendront les cris de cette foule enfermée parce qu'elle est juive, sans eau, sans nourriture, sous la chaleur tombant des verrières. Le calvaire se poursuivra avec le transfert en wagons de marchandises vers les camps français du Loiret, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avant le déchirement de la séparation des parents et de leurs enfants puis le transfert à Drancy, la gare de Bobigny, l'enfer de la déportation et l'assassinat à Auschwitz-Birkenau.

Après la guerre, une chape de plomb a recouvert la Shoah, et donc la tragédie du Vel d'Hiv'. Dès le mois d'octobre 1942 au Vel d'Hiv, Marcel Cerdan, pour ne citer que lui, recommençait à disputer de fameux matches de boxe suivis par toute la France. A la Libération le stade servira à l'internement des collaborateurs arrêtés, on l'a utilisé ensuite pour diverses manifestations syndicales, et toujours pour des compétitions sportives, comme avant, sans jamais parler de ce qui s'y était passé en juillet 1942, sujet tabou, ignoré.

En 1959, le Vel d'hiv est finalement rasé...Il faudra encore attendre 3 ans pour qu'une plaque soit inaugurée à l'occasion des vingt ans de la rafle : ce jour-là, quelques 10 000 personnes viendront à la cérémonie de commémoration, puis arrivera le temps des vérités, la découverte de nouveaux témoignages édifiants venant éclairer ces deux jours sombres de l'histoire française.

Et, enfin, le 16 juillet 1995, soit 53 ans plus tard, le discours historique, du Président Jacques Chirac reconnaissant la responsabilité totale de l'Etat français dans la mise en œuvre de la Shoah sur notre territoire.

53 ans pour que soit proclamée la vérité des faits, face aux récits, aux témoignages circonstanciés et aux archives ouvertes, pour que s'installe dans l'imaginaire collectif la rafle comme un symbole des persécutions contre les juifs, et le Vel'd'Hiv', comme l'antichambre à la déportation et à l'assassinat de masse.

Aujourd'hui rue Nélaton, à l'ombre des grands immeubles érigés ici, se dresse un mémorial, avec un Mur portant le nom des 4115 enfants raflés chez eux, emmenés et assassinés ; pour toi, François Chmielnick, 9 ans, pour toi Dora Cukier, 6 ans, et toi Ida Cukierman qui n'avait que 2 ans... Pour vous tous les enfants, pour vos familles...

Alors, oui il faut répéter, non sous la forme d'incantations un peu rituelles mais en apprenant à ceux qui grandissent le détail de l'engrenage, afin que chacun soit pleinement conscient de ce qui peut arriver si l'on ne prend pas garde aux petits signaux annonciateurs de haine, aux mouvements qui enflent et portent une possibilité du pire.

Souvenons-nous que sur les quelque 300 000 juifs vivant en France il y a 80 ans, près de 75 000, dont quelque 11000 enfants ont été déportés durant la Seconde Guerre mondiale.

En ce jour de deuil, d'affliction pour nos disparus et leurs familles, en ce jour de lumière pour notre mémoire, nous devons évoquer le souvenir brûlant de ceux que la haine antisémite frappe de nos jours, cette litanie insupportable de

victimes d'un antisémitisme qui ne désarme pas, portons leur mémoire, souvenons-nous d'eux, souvenons-nous en particulier de Sarah Halimi, victime de la haine antisémite, battue et jetée par le balcon de son logement en 2017 par un homme hurlant Allah Akbar et déclaré par la justice « irresponsable » de ses actes ; souvenons-nous de Mireille Knoll, rescapée de la Shoah, assassinée de onze coups de couteau en 2018 chez elle à Paris, elle avait 85 ans ; souvenons-nous encore d'Ilan Halimi, lui-aussi assassiné parce que juif, âgé d'à peine 23 ans, qui a subi en 2006 quinze jours de tortures avant de succomber sous les coups d'un véritable gang antisémite ; souvenons-nous de même de Myriam Monsenego, 7 ans, Gabriel, 4 ans, ArieH, 5 ans, et de Jonathan Sandler, 30 ans, abattus de sang-froid à Toulouse dans la cour de leur école un matin de mars 2012, souvenons-nous aussi des clients et employés de l'Hypercacher parisien attaqué en janvier 2015 durant cette vague d'attentats islamistes qui a pétrifié notre pays et qui continue de frapper chez nous et chez nos voisins...

Souvenons-nous ici aussi de ce professeur, de ce lieutenant-colonel, de ce prêtre, de ce commandant, de ce brigadier, de cette policière et de toutes les victimes innocentes de la barbarie islamiste.

Aujourd'hui notre République semble assaillie par le doute, les valeurs de fraternité incarnées par notre culture juive semblent bousculées par une actualité porteuse de haine ; l'heure est donc plus que jamais à la réaffirmation de ce à quoi nous croyons, la liberté de penser, le respect de l'Autre, l'égalité des chances, un fraternel sens du collectif, un combat permanent contre l'individualisme, car nous vivons en état d'urgence pour la fraternité, nous vivons un temps

inquiet, et – face aux inquiétudes en société – il nous faut chercher comment répondre : nous connaissons les voies qui calment, les joies qui rassemblent, c'est le moment de nous souvenir de nous, les vivants ! et de mettre en œuvre sur le terrain nos valeurs d'espérance.

Enfin pour conclure, je citerais les paroles de l'ancien Président de l'État d'Israël Shimon Perez « 6 millions de notre peuple vivent dans nos cœurs. Nous sommes leurs yeux qui se souviennent, nous sommes leur voix qui crie »

Je vous remercie de votre attention

Albert MASSIAH

Président du Crif Bordeaux-Aquitaine
Bordeaux le 17 juillet 2022